

Vesoul, le 18 août 2023

MODALITES ADMINISTRATIVES CHAMPIONNAT SENIORS SAISON 2023/2024

PUBLICATION HORAIRES ET TERRAINS

Les horaires et terrains sont consultables sur le site internet du District
rubrique championnat LE JEUDI A 12H de la semaine S moins 1 (semaine précédant celle de
la rencontre).

MODIFICATIONS HORAIRES ET TERRAINS

Les demandes de modifications se réaliseront **UNIQUEMENT via la procédure
informatique via foot club.**

Les demandes réceptionnées par le biais d'autre moyens (courriel, courriers,) ne seront
plus prises en compte.

L'échéance pour les demandes de modifications (horaires et terrains) des rencontres seniors
est fixée au lundi précédant la rencontre (à 24H00).

Toutes les demandes postérieures à cette échéance (sauf celles demandées en fonction des
intempéries et validées ou décidées comme telles par le District) ne pourront pas être prises en compte.

FEUILLES DE MATCHES

Utilisation **OBLIGATOIRE** de la FMI.

A défaut, les clubs s'exposeront aux amendes financières prévues au statut financier du
District.

Nous comptons sur votre aide et votre indispensable efficace collaboration.

Le Directeur Administratif,

Raphaël TAVERDET

